



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

# Conseil exécutif spécial

---

Vendredi, 4 octobre 2018

Local : 3218-DKN

18 :30

## Ordre du jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'Ordre du jour
3. Comité Côté Cour
  - a) Présentation du budget prévisionnel et du projet initial
  - b) Vote d'une commandite
4. Vice-présidente aux affaires sportives et saines habitudes de vie
  - a) Tailgate Médecine dentaire
5. Varia
6. Fermeture



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Étaient présents;**

**Conseil exécutif :**

**Paméla Roy**

**Camille St-Pierre**

**Sarah-Ève Sénéchal**

**Olivier Deschênes**

**Pierre Jacques-Huot**

**Clara Émond**

**Laury Geoffroy**

**Charles Bégin**

**Présidente**

**Vice-présidente aux affaires internes**

**Vice-présidente aux affaires externes**

**Vice-président aux finances**

**Vice-président aux communications**

**Vice-présidente aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie**

**Représentante des premières années**

**Vice-président aux affaires socioculturelles**

**Membres du comité :**

**Simon Barrette**

**Sophie-Rose Chartier**

**Camille Vallières**

**Président**

**Vice-présidente aux finances**

**Vice-présidente au marketing**

**Étaient absents :**

**Frédéric st-jean**

**Simon Plante**

**Vice-président aux affaires professionnelles**

**Vice-président aux affaires académiques**



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## 1. Ouverture

---

**Sarah-Ève Sénéchal** propose l'ouverture à 18 :35.

**Charles Bégin** appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

**Sarah-Ève Sénéchal** propose l'adoption de l'ordre du jour.

**Charles Bégin** appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

## 3. Comité de la Troupe de théâtre Côté-Cour

---

### a) Présentation du budget prévisionnel et du projet initial

**Simon Barrette** dit qu'ils ont trouvé un metteur en scène et que s'en est rendu à la signature du contrat. Ils ont déjà commencé le processus de recherche de comédiens même si le contrat du metteur en scène n'était pas signé. La rémunération est moindre que ce qu'ils avaient prévu. Par rapport à ce qu'ils avaient en juin c'est pas mal ça. Avec le metteur en scène ils vont déterminer les comédiens, la pièce, et de là ils ont pouvoir déterminer la salle, etc.

**Olivier Deschênes** dit que dans le budget il voit des dons de députés et tout, mais avec les élections ça va stagner. S'en est où en ce moment concernant les sources de financement externe ?

**Camille Vallières** croit que Catherine Dorion va être prête à faire une commandite.

**Simon Barrette** dit que les députés ce ne sont qu'une seule source de financement. Pour avoir été dans le comité socio-politique l'an dernier, il sait que c'est une grosse source de financement et que c'est long avant de recevoir l'argent.

**Sophie-Rose Chartier** dit qu'ils avaient presque mis cette option de côté. Pour compenser ce manque d'argent ils vont faire une deuxième expérience d'emballage en épicerie au courant de l'année. Ils vont faire un emballage au Metro de La Pyramide et un autre emballage au Metro sur Cartier.

**Olivier Deschênes** demande combien cela rapporte par emballage.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sophie-Rose Chartier** dit que l'an passé cela a rapporté 600-700\$ pour une fin de semaine. Cela dépend des endroits aussi.

**Simon Barrette** dit que le comité a budgété plus conservateur, ils mettent moins que ce qu'ils espèrent faire. Il dit que pour les députés ils vont voir, l'an passé ils ont eu 650\$, cela ne les étonnerait pas qu'ils donneraient encore cette année malgré les élections.

**Olivier Deschênes** dit qu'il avait fait les demandes en juin-juillet l'an dernier et qu'il avait obtenu des montants et des réponses aux mois de novembre et décembre, donc il ne veut pas trop que le comité tarde non plus.

**Simon Barrette** dit que l'an dernier, ils avaient fait des demandes en novembre, oui ça a été un peu long mais le comité avait quand même reçu des réponses. Tant qu'ils ont la confirmation ça ne les dérange pas d'attendre un peu.

**Olivier Deschênes** dit qu'il faut qu'il s'essaye à la fondation UL, BVE, CADEUL aussi.

**Simon Barrette** dit que c'est sûr qu'ils vont s'essayer au BVE.

**Olivier Deschênes** dit qu'au niveau du metteur en scène c'est comment. Il veut savoir quels sont les autres frais rattachés à la mise en place de la pièce.

**Simon Barrette** dit que c'est écrit dans le budget. Ce sont des montants élevés, puisque ce n'est jamais clair. L'an dernier ils ne l'ont pas payé de droit d'auteurs pour la pièce, mais cette année c'est une dépense qui va être de plus que l'an dernier. Cette année ils ont mis 500\$, mais il ne croit pas que ça va coûter cela. Il ne croit vraiment pas que pour trois représentations, ils vont devoir payer 500\$ de droits d'auteurs. Le metteur en scène va choisir une pièce, de ça ils vont payer les droits d'auteurs. Ils vont probablement faire affaire avec un scénographe (le budget est déjà prévu soit 1 200\$ maximum), et ensuite il y a les décors qui incluent les costumes.

**Olivier Deschênes** demande c'est où la salle.

**Simon Barrette** dit qu'ils ne savent pas du tout encore c'est où, puisque cela va vraiment dépendre de la pièce qu'ils vont faire. Par contre, à ce temps-ci de l'année, il croit que c'est prévisible que ce soit encore au théâtre de poche.

**Camille Vallières** dit que pour ce qui est des droits d'auteur, si on prend une pièce libre de droit d'auteurs, il n'y aurait pas de frais et ce peut quand même être le fun à jouer.

**Sophie-Rose Chartier** dit que pour ce qui est des décors aussi, on pouvait faire impliquer les élèves qui voudraient participer, qui ne voudraient pas jouer dans la pièce, mais qui voudraient s'impliquer dans le processus.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Paméla Roy** dit que c'est une super idée pour ceux qu'ils veulent s'impliquer, mais pas nécessairement jouer dedans. Le comité pourrait accorder des points GRAAL pour les étudiants qui veulent le faire.

**Simon Barrette** dit que cela dépend vraiment toujours de la pièce choisie et du metteur en scène.

**Paméla Roy** dit que si jamais ils décident de choisir une pièce et qu'ils ont besoin de monde, on va pouvoir les aider à en trouver.

**Olivier Deschênes** dit qu'ils demandent 1000\$.

**Simon Barrette** dit que l'an dernier ils ont demandé 700\$ et que l'ancien exécutif leur avait donné 700\$ vu qu'ils commençaient. Il dit que cette année ils savent davantage quoi faire, donc ils voulaient être plus sûre et le voyaient plus comme un investissement.

**Paméla Roy** veut savoir c'est quand leurs auditions.

**Sophie-Rose Chartier** dit que c'est jeudi le 11 au soir. Il y a plusieurs étudiants qui leur ont écrit déjà à ce sujet.

**Camille Vallières** dit qu'ils ont la confirmation de 3 personnes. Cette semaine ils vont refaire une affiche plus claire de ce que les étudiants doivent faire pour faire partie de la pièce.

**Simon Barrette** dit qu'ils attendaient la rencontre avec nous, si le contrat convient à l'exécutif, demain (le vendredi) ils rencontrent le metteur en scène et signe le contrat. Dès qu'ils vont avoir ces informations, ils vont pouvoir les communiquer comme il faut aux étudiants les informations relatives aux auditions.

**Camille Vallières** dit qu'en ce qui concerne les gens intéressés déjà à la soirée des comités ils avaient 15 noms d'étudiants.

**Paméla Roy** dit que le fait qu'ils soient là lui fait moins de peine qu'il n'y ait plus l'ensemble vocal, puisqu'il reste de l'art au baccalauréat.

**Simon Barrette** dit que c'est le but de la chose. C'est pour ça qu'ils voyaient que le représentant des premières années soit aussi comédien pour s'assurer que la continuité se fasse.

**Sarah-Ève Sénéchal** veut savoir combien ils payent le metteur en scène.

**Simon Barrette** dit que dans le contrat il a été prévu 1 500\$.

**Sarah-Ève Sénéchal** se demande s'ils seraient prêts à faire une autre épicerie si jamais ils manquent de fonds.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Simon Barrette** dit qu'ils peuvent faire une troisième fois à l'épicerie. Par contre, ils ont oublié de le mentionné, mais le comité va faire un moitié-moitié et va le faire durant une période de temps beaucoup plus longue que l'an dernier.

**Charles Bégin** dit qu'il a écrit dans son budget pour 600\$ pour le moitié-moitié.

**Simon Barrette** dit que l'an dernier ils avaient eu ça.

**Charles Bégin** dit que donc 300\$ va dans les poches de la Troupe de théâtre et 300\$ va au tirage.

**Camille Vallières** dit que l'an dernier ils avaient donnés 295\$ à la personne gagnante.

**Simon Barrette** dit que c'est sûr que l'an dernier ils l'avaient fait sur seulement deux semaines, mais que cette année ils veulent le faire sur une plus longue période de temps et que ce soit mieux organisé aussi. Il dit que l'an dernier ils ont roulé toute l'année sur le fait qu'ils y allaient au jour le jour pour les activités de financement.

**Camille Vallières** dit que l'an dernier ils y allaient au besoin

**Simon Barrette** dit qu'ils ont réussi à aller chercher les fonds qu'ils avaient besoin. À la fin ils ont eu une entente avec le metteur en scène pour le payer moins que prévu, mais le salaire du metteur en scène était beaucoup plus élevé que ce qu'ils vont payer cette année. Il y a des dépenses qui sont plus élevées dans le budget que ce que cela va réellement coûter. La salle est budgétée à 1 000\$, mais s'ils font ça au Théâtre de poche ça va être beaucoup moins cher, maximum 400\$.

**Olivier Deschênes** dit que cela dépend aussi de l'équipement qu'il va louer.

**Simon Barrette** veut savoir si on a des inquiétudes.

**Paméla Roy** dit qu'on n'a pas d'inquiétudes du tout, on voulait seulement connaître leurs projets et ce sur quoi ils avaient travaillé jusqu'à maintenant.

**Sarah Ève Sénéchal** veut savoir pourquoi tout cela n'a pas été mentionné au conseil consultatif.

**Camille St-Pierre** dit que c'était juste trop incertain encore au conseil consultatif pour pouvoir donner une commandite.

**Paméla Roy** dit que c'était juste pour savoir de quoi ça allait avoir l'air avant pour pouvoir donner la commandite

**Simon Barrette** dit que l'an dernier c'était vraiment pour ça les rencontres, puisque comme le comité renaissait, l'exécutif avait des inquiétudes.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Olivier Deschênes** dit qu'il ne sait pas où ils en sont rendus dans leurs commandites, mais qu'il n'a rien reçu pour eux et qu'il va falloir que ça commence à entrer puisqu'ils vont voir probablement des factures à payer bientôt.

**Simon Barrette** dit que pour l'instant le comité n'a rien à payer. Il nous a envoyé le contrat pour le metteur en scène, si le contrat est correct il aimerait avoir la flexibilité de déterminer avec le metteur en scène comment il veut se faire payer. Certains veulent tout d'un coup à la fin, d'autres veulent moitié-moitié.

**Paméla Roy** dit que selon ce qu'ils se sont parlé cet été, en autant que ça reste le montant fixe qui est indiqué sur le contrat.

**Simon Barrette** dit que c'est sûr que le prix déterminé ne changera pas.

**Camille Vallières** dit qu'ils sont contents, puisque c'est le metteur en scène qui a proposé le montant de 1 500\$.

**Olivier Deschênes** demande si le comité a fait des soumissions.

**Simon Barrette** dit qu'ils sont allés voir les finissants du conservatoire et ils en ont choisi un parmi ceux qui étaient intéressés.

**Camille St-Pierre** veut savoir concernant les locaux, comme ils ont parlé des auditions, elle ne se rappelle pas si le comité lui avait fait une demande de local ou avait déjà fait sa demande de son côté.

**Simon Barrette** dit que non la demande n'est pas encore faite. Il peut lui envoyer sa demande ou passer par le BVE directement.

**Camille St-Pierre** dit qu'elle ne sait pas comment ils ont fonctionné l'an dernier.

**Simon Barrette** dit qu'au début c'était toujours avec **Sophie Thériault**, mais qu'à la fin il y avait tellement de répétitions qu'ils faisaient seulement le tour et prenaient une classe qui était libre.

**Paméla Roy** dit que la Faculté n'aime pas trop quand les gens font ça.

**Camille St-Pierre** leur propose d'envoyer une liste de dates de leurs pratiques avec les heures et le nombre de personnes et elle l'envoie aux personnes responsables pour des demandes de locaux.

**Simon Barrette** dit que pour l'instant ce serait le jeudi suivant pour les auditions. Ensuite, ils vont fixer les dates de répétition.

**Camille St-Pierre** dit de seulement lui envoyer un document avec toutes les dates et elle fera les demandes.

**Paméla Roy** dit qu'ils sont libérés, et que l'exécutif en sera rendu à voter la commandite.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Sophie-Rose Chartier** veut savoir s'ils doivent nous montrer le contrat.

**Olivier Deschênes** dit qu'on doit signer le contrat.

**Simon Barrette** veut savoir pour le contrat, ce qu'il nous a envoyé, ils vont le refaire comme faut, mais est-ce qu'on lui permet de déterminer avec le metteur en scène le nombre de versements qu'il veut avoir ?

**Olivier Deschênes** dit que s'il veut un seul versement ce serait l'idéal.

**Paméla Roy** leur dire de l'écrire directement sur le contrat.

**Simon Barrette** dit qu'il va l'écrire sur le contrat il n'y a pas de problème.

**Olivier Deschênes** mentionne encore une fois que si on peut faire le paiement en un seul versement ce serait l'idéal.

**Simon Barrette** demande si c'est ce qui nous tracasse, le nombre de versements.

**Charles Bégin** dit que ça n'a pas vraiment de lien avec le tracassement.

**Olivier Deschênes** dit que ça permettrait simplement de faire moins d'opérations comptables.

**Simon Barrette, Sophie-Rose Chartier et Camille Vallières** quittent le local.

#### **b) Vote d'une commandite**

**Paméla Roy** dit que c'est le temps de voter la commandite

**Clara Émond** demande combien le comité demandait.

**Paméla Roy** dit 1 000\$.

**Olivier Deschênes** dit que le comité demande 1 000\$ et qu'il suggère 900\$.

**Sarah-Ève Sénéchal** veut savoir pourquoi.

**Olivier Deschênes** dit qu'il propose seulement 900\$.

**Paméla Roy** dit que l'an dernier le comité a eu une commandite de 700\$.

**Sarah Ève Sénéchal** propose 1 000\$





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Paméla Roy** trouve que c'est un comité en expansion, qu'il y a beaucoup de dépenses. Même s'ils ont des prix raisonnables, il y a quand même beaucoup de dépenses. On doit démontrer qu'on appuie le comité dans son mandat.

**Olivier Deschênes** dit qu'en 2013 le comité a eu une commandite de 1 500\$, en 2014 1 750\$, en 2015 et 2016 il n'y avait aucun membre sur le comité donc aucune commandite. L'an dernier 700\$.

**Camille St-Pierre** ne voit pas pourquoi on doit s'empêcher de donner une commandite de 1000\$.

**Sarah Ève Sénéchal** propose officiellement 1 000\$.

**Paméla Roy** appuie la proposition.

Voté à l'unanimité.

#### 4. Vice-présidente aux affaires sportives et saines habitudes de vie

---

##### a) Tailgate Médecine dentaire

**Clara Émond** dit que le VP sport du programme de médecine dentaire lui a parlé du fait qu'il organisait un tailgate avec la Faculté de médecine avant la Coupe Dunsmore. Il a réalisé après en avoir parlé avec lui qu'il se pourrait que Tailgate de la représentante des premières années soit en même temps.

**Paméla Roy** lui dit que comme **Laury Geoffroy** a déjà commencé à organiser son Tailgate, de lui envoyer le contact directement.

**Clara Émond** dit qu'elle savait qu'eux avaient déjà plusieurs commandites. Donc elle ne sait pas si cela peut aider.

#### 5. Varia

---

**Paméla Roy** dit que pour le pentathlon des neiges il veut nous rencontrer tout l'exécutif. Elle lui a dit que ce ne sera pas pour les deux-trois prochaines semaines, puisque l'on va être en examen et ensuite c'est la semaine de lecture.

**Olivier Deschênes** veut savoir pourquoi il veut nous rencontrer.

**Paméla Roy** dit que c'est qu'elle a mentionné au monsieur, soit qu'on lui fait une équipe, soit qu'on peut lui faire de la publicité. Donc il veut nous rencontrer. Elle va le mettre en contact avec **Clara Émond**. Plutôt que de convoquer tout le monde.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**Pierre Jacques-Huot** dit qu'il est entré en contact avec Héma-Québec pour la collecte de sang et qu'il est en rencontre avec lui le 19 octobre.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que médecine dentaire veut faire aussi un tournoi de hockey avec notre équipe de hockey de droit et de faire une collecte de fonds ou quelque chose du genre.

**Clara Émond** veut savoir si c'est le même gars qui l'a contacté elle.

**Sarah-Ève Sénéchal** dit que non, c'est le capitaine de l'équipe de hockey. Il a contacté le gars de l'équipe de hockey de la faculté.

**Pierre Jacques-Huot** dit que la clinique juridique itinérante veut être ajouté sur le site de l'AED, mais ça dépasse sa compétence concernant le site.

**Paméla Roy** dit que sur le site internet il faut mettre toutes nos photos pareilles, qu'on a pris lors de la séance photo.

## 6. Fermeture

---

**Paméla Roy** propose la fermeture.

**Sarah-Ève Sénéchal** appuie la proposition.

Adoption à l'unanimité. Fermeture du conseil exécutif spécial à 19 :07.